

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 73 (1985)

Heft: [3]

Rubrik: Entre nous soit dit

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE SOTTISIER

« Hörzu », journal allemand essentiellement consacré aux programmes TV, publiait récemment une enquête sur le thème de l'argent du ménage, significativement intitulée « Les maris allemands sont-ils généreux ? ». Quelques citations des hommes interviewés :

« Aussi longtemps que c'est moi qui gagne l'argent, je veux savoir où il va. Ma femme le sait, et tient un livre de comptes ».

« Ma femme fait les comptes chaque semaine. Je veux quand même savoir où va mon argent ! »

« Les femmes malheureusement ne savent pas se débrouiller avec l'argent. Elles ont besoin de quelqu'un qui tienne le pouce bien appuyé sur la caisse ».

Mais les bouches masculines ne sont pas les seules à proférer des insanités. A preuve cette déclaration au « **Matin** » du 27 janvier de la charmante oiselle qui, dans un dancing de Saint-Julien, se laisse déshabiller à longueur de nuit par les acheteurs potentiels de ses culottes et autres porte-jarretelles : « **Nous sommes un peu des marchandises, bien sûr, mais pas plus qu'au bureau. Ici, au moins, c'est facile et ça rapporte** ».

Quant à Florence Cathiard, gérante d'une agence de publicité grenobloise, interviewée par l'« **Express** » dans le cadre d'une enquête sur les femmes de 40 ans, elle explique comme suit sa foudroyante réussite professionnelle : « **Je suis un bon produit... Mon métier, c'est 95 % de ma vie** ». Pas d'enfants, donc ? Si, si, elle en a deux, de 12 et 7 ans. Mais « **je suis là pour l'essentiel, pas pour les détails triviaux comme nouer les cache-nez** ». Ah bon ? On a déjà entendu ça quelque part... n'est-ce pas là le discours-alibi de tous les pères absents, depuis que le monde est monde ? A moi la discussion philosophique du dimanche après-midi, aux autres les nez qui coulent, les nœuds dans les cheveux et les problèmes de robinets. Décidément, le machisme gagne du terrain là où on l'attendait le moins.



Billet socialiste

Comme le veut une heureuse tradition, les membres du Parti socialiste démocratique de Pully, Belmont, Paudex se sont retrouvés samedi 19 janvier dernier au premier étage de La Comète pour partager l'apéritif du début d'année. Les membres féminins et les épouses de ces messieurs avaient préparé de variées et succulents amuse-bouche qui ravirent chacun.

La réunion s'est déroulée dans une atmosphère fort chaleureuse en présence d'un nombre record de participants, dont plusieurs nouveaux adhérents qui nous ont fait l'honneur et l'amitié de se déplacer.

Le président, Fernand Meyer, prit bien sûr la parole, rappelant la rapidité avec laquelle se sont égrenés les trois cent soixante-six jours de 1984 et la chance que nous avons d'être en bonne santé, d'avoir à boire et à manger.

Que pensent les féministes de choc du parti socialiste en lisant cette chronique parue en janvier dans le « **Journal de Pully** » ?

« Querelle de famille devant le téléviseur. Votre fille souhaite voir « Dallas », votre épouse un film sur le légume biologique. Que faites-vous en votre qualité de père de famille ? »

La question est posée dans le dernier bulletin « **PTT Express** ». Parmi les réponses suggérées ne figure malheureusement pas la seule acceptable : « Je m'enlève une fois pour toutes de la tête qu'un père de famille ait une qualité particulière pour régler un différend où est mêlée sa femme à la place de cette dernière ! »

Naissances

Avis aux dragueurs
de l'an 2000
Je suis arrivée le 11.1.85

Jane, Audrey

Harald et Chantal
Kammer-Vernaud
Veytaux

Est-ce le père ou la mère de Jane Audrey qui a rédigé cet avis de naissance ? Pauvre gamine !

BONS BAISERS DE FS...

... aux postes de RFA, qui ont émis ce joli timbre à l'enseigne de l'égalité des droits.



COURRIER

MERCI POUR LES PAYSANNES

A propos du portrait de Louise, paru sous le titre « 17 hectares de courage » dans FS de janvier 1985.

Merci pour votre article qui parle d'une paysanne. Il soulève le problème de la protection légale de la femme du fermier. Le bail étant signé par le conjoint, à son décès, il est résilié. Les enfants et son épouse sont livrés au bon (ou mauvais) vouloir du propriétaire. Généralement, celui-ci est son beau-père, ce qui est un problème supplémentaire. Je vous demande votre appui. Il faut parler de cette situation insupportable et obtenir dans

notre nouveau régime matrimonial spécial à l'agriculture une loi protégeant la descendance du fermier.

Actuellement, le propriétaire gère ses biens à sa convenance : c'est son droit. Il est généralement à l'abri de tout souci financier (AVS, fermage). Il peut néanmoins se permettre de mettre à la porte ses petits-enfants et sa belle-fille : c'est la loi ! Vous avez touché un point très important. Continuez sur votre lancée et criez donc cette injustice ! Merci de prêter attention à ce problème !

Marinette Vullioud,
Vufflens-la-Ville